

Copie d'un cahier, écrit par Louise du Tertre. Celle
du Saint Empire, veuve du L^r de Maissen Christophe
du Bessey de Pontclosen tué à Sébastopol le 22/4/1855,
et faisant partie du fonds de Pontamailly.

Copie conforme à la généalogie qui est entre les mains
des du Tertre d'Argues près de l'Amur — (d'après 14-18)

Généalogie de la Maison Duterre ou Tertre (du) —

Cette maison ne connaît d'autre origine que celle de la
Province du Boulonnais, généralité d'Amiens, où elle était
reconnue comme noble dès l'an 1195, ce qui se voit par
une charte de l'Abbaye de Beaulieu, ordre de S^r Augustin,
fondée dans cette province par Eustache de Fenielle en l'an
1170. distante d'une lieue des terres du Tertre et de
Boursin que Daniel du Tertre possédait dès lors, ce
qui fait presumer que ledit Daniel du Tertre ou ses
auteurs ont donné leur nom à ce fief en y fixant
leur demeure.

Les preuves de son antiquité ainsi que ses alliances
distinctives qu'elle a toujours fait avec les maisons les
plus illustres de sa province, sont constatées par les
titres originaux qui sont entre les mains de H^r le Vicomte
du Tertre, aîné de cette maison, ainsi que nombreux de
dépôts publics et privés qui seront cy après rapportés.

Il est certain que, malgré les plus exactes recherches
faites dans cette province, qu'il ne s'est trouvé au-
cune note que les fiefs, terres et seigneuries des Tertre
et de Boursin aient été possédés avant ce Temps

.... par d'autres seigneurs que ceux de cette maison,
qu'ils y ont toujours fait leur principale demeure de
puis ce Temps jusqu'en 1520, que ces Terres ainsi que
celles de VuistreThuin, Cambrai, Neufchâtel et autres
sont passées dans la maison de Vuavrans par le ma-
riage de Jacqueline du Terre, fille aînée et unique du
1^{er} mariage de Gallas du Terre avec demoiselle
Anselme de Croix, fille de sire Guillaume de Croix,
seigneur de Zwesten, et de demoiselle Soguier du
Pont-Chastel, dont Jean du Terre, fils dudit Gallas,
dans l'^{ame} mariage avec demoiselle Marie Regnaut,
n'hérita que du quint - attendu que ledit Gallas
son père, s'étant déssaisi de la propriété des fonds
par le ~~dit~~ contrat de mariage de ladite Jacqueline du
Terre, sa femme, en premières noces, avec messire Philippe
d'Agneville, seigneur de Herseigne, ne s'étant réservé
qu'une pension alimentaire ce qui a obligé ledit
Jean du Terre, son fils, de réclamer par la voix de
la justice, les biens qui devaient lui revenir de
la succession de son dit père, conformément à la
coutume des lieux Il a été jugé par arrêt
du parlement de Paris du 1^{er} Janvier 1577, que ledit
Jean n'aurait que le quint seulement dans les biens
que son père avait donnés à sa femme par son contrat
de mariage à cause de la donation et abandon qu'il
lui avait fait de la propriété des fonds et autres
biens que ledit Gallas aurait pu hériter ou acquérir
depuis ladite donation ...

H^e le Vicomte du Tertre, aîné de cette maison, possède encore une partie des biens dans ladite terre de Bourgoin, provenant dudit Jean du Tertre, dont il descend directement - Le long Temps que les seigneurs de cette maison ont suivi les Ducs de Bourgogne dans leurs différentes guerres, étant alors Comtes et Souverains du Boulonnais, ce qui est prouvé par un nombre de monstres et payements des gens de guerre des Ducs de Bourgogne dans les années 1357 .. 1359 .. 1360 ... 1405 .. 1407 - et autres, dans lesquelles ils sont désignés, et desnommés écuyers, et chevaliers du pays de Picardie, leur a fait égaler beaucoup de leurs titres -

Jusqu'en l'an 1477 que cette province a été réunie à la France sous Louis XI, au service de laquelle, ils n'ont pas discontinué d'être attachés depuis ce Temps, un très grand nombre de titres anciens du Boulonnais sont déposés à la chambre des Comptes du Parlement de Dijon où les anciens Ducs de Bourgogne, Comtes du Boulonnais, faisaient leur résidence -

les razzias que les Anglais ont fait depuis dans cette province pendant 200 ans qu'ils en ont été possesseurs, jusqu'en 1550 qu'elle fut remise à Henri II roi de France, laij ont encore ravi ainsi qu'à bien d'autres familles les titres les plus précieux, pour prouver son antiquité au delà des années ci-dessus citées, ayant emporté avec eux

tous les titres et papiers qui se trouvaient dans
les dépôts publics de la province, fait à la
sénéchaussée ou dans les greffes, mais l'alliance
que fit Jean du Tertre, seigneur du Tertre,
de Bourdin, et autres lieux, avec demoiselle Jeanne
de Bourdonville, fille ainée de sire Jean de
Bourdonville, dit "à la barbe", chevalier, seigneur
de Rinquesent, St Martin, Tardinghem en Bou-
lonnais, dont cette maison est originarie et dans
laquelle existe le duché de son nom, vers l'an
1380, maison déjà illustre dès ce Temps, puisque
Lyonnel de Bourdonville, son frère, avait épousé
Anne de Villiers, sœur de Jean de l'Isle Adam,
chevalier de la Toison d'or, et Maréchal de France,
joint aux qualités de chevaliers qu'ils avaient
dès lors prouvé bien évidemment qu'ils étaient
reconnus pour nobles d'ancienne race et
descendants de Daniel du Tertre, vivant et
reconnu pour tel, dès l'an 1195 -

Noms des différents dépôts ou des auteurs où se trouvent les preuves de l'Antériorité de cette maison

- 1^o Chez H² le Vicomte du Tertre -
 - 2^o Dans les registres déposés à la Chambre des Comptes de Dijon.
 - 3^o Dans les registres déposés à la Chambre des Comptes de Lille.
 - 4^o Dans les registres déposés à la Chambre des Comptes de Paris.
 - 5^o Dans plusieurs Monstres déposés au Cabinet des Archives à la Bibliothèque du Roi, rue de Richelieu à Paris.
 - 6^o Dans le Nobiliaire de Picardie déposé audit Cabinet du Roi dans lequel on Trouve, tout à la fin, la généalogie de du Tertre - Manuscrit sur la dernière page -
 - 7^o Dans le Grand Nobiliaire de Picardie, déposé dans la bibliothèque de l'Abbaye de S^r Faron à Meaux, auquel est joint l'Arrêt de Noblesse rendu contradictoirement par H² Hierosme Bignon, alors Intendant de Picardie du 19 Décembre 1697
 - 8^o Dans le Père Duselme du Fourny, Père Ange et Cipriani dans leur Histoire Généalogique et Chronologique de la Maison Royale de France, des pairs, grands officiers de la Couronne, de la Maison du Roi et des anciens Barons du Royaume ... Troisième édition -
 - 10^o Dans Charpentier, dans son Histoire et Traité Généalogique du Cambresis - article de la maison Bourlonville p. 308 -
 - 11^o Dans Haudiquet de Blancourt, dans son Traité Généalogique fait en 1693, page 515.
 - 12^o Dans les ouvrages de H² le Labourer, manuscrits très considérables déposés chez H² Chérin, au Cabinet

- des Archives, dans la 1^{re} chambre, sur la dernière planche en bas, en entrant, à gauche -
- 13° Dans "La Charnage des Bois". Dictionnaire de la Noblesse -
- 14° Dans la déclaration des fiefs et nobles Tenements faite pour parvenir à l'Echange du Boulonnais entre Louis XI, Roi de France et les Ducs de Bourgogne alors Comtes de Boulogne, St Pol, Avesnes, Nivelles etc en l'an 1476 et 1477 - Laquelle déclaration est déposée à la Chambre des Comptes à Paris, dont copie se trouve à la Haison de Ville de Boulogne et au bureau de la Subdélégation -
- 15° Dans le Rôle de la déclaration des fiefs et arrières-fiefs du Comté de Boulonnais, fait le 5 Août 1550, déposé au greffe du Bureau des Domaines à Boulogne
- 16° Dans un livre manuscrit qui contient depuis la 1^{re} époque connue, les noms des Gouverneurs, Sénéchaux et Lieutenants généraux du Boulonnais fait par Jean Scotte de Verling, lieutenant particulier de la Sénéchaussée de Boulogne, en 1676, qui dit: "Louis du Tertre, de la branche des du Tertre d'Esclamy - ancienne noblesse du Boulonnais, rapporté et repris dans la Chartre de l'Abbaye de Beaulieu en 1195" - chez M^r de Rosamé, en son château à Fréncq en Boulonnais -
- 17° Dans nombre de registres, sentences, conventions et assemblées du Corps de la Noblesse du Boulonnais, convocations de l'arrière-banc, déposés au greffe de la Sénéchaussée de Boulogne -

VII

- 18^e Chez H^r d'Hozier, généalogiste du Roi, pour la Preuve de François du Tertre, reçu Page du Roi, à la petite écurie en 1750 -
- 19^e Dans les registres des Pages de la maison de Honcieu, frère du Roi, pour la Preuve de Alexandre Maximilien du Tertre, reçu Page de Madame le 10 Septembre 1787 par devant H^r First, généalogiste de la maison -
- 20^e Dans plusieurs Terriers de la Seigneurie et Marquessat de Fiennes en Boulonnais, à cause des fiefs tenus et mourants de ladite Seigneurie, nommément de la Vicomté -
- 21^e Chez H^r le Marquis de Blimont, à son château de Pandu près de St Valery-en-Picardie, à cause de son alliance avec la maison de Lempis par laquelle lui est passée la Baronne d'Ordre et Seigneurie du Hesnil, qu'il a vendues depuis à H^r d'Henquet, présentement Baron d'Ordre dont les Terres et Seigneuries du Tertre et de Boursin relèvent -
- 22^e Chez H^r d'Henquet, seigneur de la Baronne d'Ordre en son château de Haquinghem-en-Boulonnais, à cause de la Seigneurie du Hesnil dont relèvent les Terres et Seigneuries du Tertre et de Boursin, aux droits comme ci-dessus de H^r de St Blimont
- 23^e Chez H^r Dixmude de Montbrun en son château de Rocq en Boulonnais, à cause de la Vicomté de Fiennes -
- 24^e Dans les titres de H^r le Comte de Béthune à cause de sa Terre de Louvergnen-Houlin en Boulonnais

- VIII
- 25° Dans les archives du Prieur de St Martin à Paris,
rue St Martin -
 - 26° Dans les différentes recherches et notes de Dom
+ Wilviète, Bénédictin, à l'Abbaye de St Germain des Prés
à Paris, où est son dépôt -
 - 27° Dans le cabinet de M^e Fabre, avocat, rue des Bellettes
au Marais, à Paris -
 - 28° Chez M^e Vuarsques de Combre, généalogiste à
Paris -

1195

1

Charte de l'Abbaye de Beaulieu en Boulonnais
Généralité de Picardie en 1195. Ordre de
Fr^r Augustin fondé par Eustache de Fiemme en
l'an 1170 -

Daniel du Tertre
Seigneur du Tertre
et de Bourdin-en-
Boulonnais -

Laquelle charte contient une donation de
22 paulquins d'avoine à prendre sur le Terroir
d'Assewingle, présentement nommé le Barcaux,
appartenant présentement à M^r de Breselain des
Barcaux, situé entre Marquise et Ardingham
en Boulonnais, faite à cette abbaye par
Baudoin, Connestable du Boulonnais et Ida,
sa femme en date du 5 Juin 1195, dans
laquelle comparaissaient comme Témoins
9 gentilshommes de cette province .. à savoir
N. de Florinc Thun.

Anselme de Chagu
Gerardo de Hesdigneul
Villemo de Fienne.

Radulfo Horcalle
Daniel du Tertre

Gaufrido de Estance
Hugonne de Cortaville
Villemo de Esparlecques -

S'ensuit l'acte de confirmation
de ladite Donation accordée par le
Comte Sugerain -

Cunion du Tertre
Seigneur du Tertre
et de Boursin

1225

Ancien Terrier en parchemin de l'Abbaye de Beaulieu de l'an 1225.

Ce parchemin est en long, les feuillets couvrent les unes au bout des autres et se trouvaient en 1777 entre les mains du Sieur Cauché, fermier amiable de ladite Abbaye où il demeurait.

Cunion du Tertre est qualifié dans ce Terrier de Seigneur du Tertre et de Boursin -

Christophe du Tertre

1280

Christophe du Tertre est repris dans un Contrat d'Assentement de l'an 1280

Jean du Tertre

I^{er} du nom

Sg² du Tertre et de Boursin (vp.4)

son fils

Jean du Tertre

II^e du nom

chevalier, Seigneur du Tertre et de Boursin

allié à

Demoiselle Agnès

Le Cuviller

donz son ieu

1357

Hessire Jean du Tertre, chevalier, fut plié de la Dot constituée en mariage à Noble Demor Selle Marie, fille de Hessire Jean de Vergy, chevalier, sénéchal de Bourgogne, avec Noble Damoiseau, Sg² de Coligny et d'Audelot, par Noble Dame Gillette de Vienne, sa mère, Dame de Fontenay, du 25 Janvier 1357 - Titre original dans les archives de H² le Comte de Champfleury en Bourgogne - (Voir l'Histoire de Vergy par Duchasse)

1357

Jean du Tertre est repris comme chevalier dans une Charte originale de l'an 1357 de laquelle il se rend caution avec plusieurs autres grands seigneurs -

(Cabinet de M^e Fabre, avocat au Parlement de Paris demeurant en 1777 rue des Billeteries au Marais) -

1359.

Quittance du 20 Mai 1359, donnée par Jean du Tertre, chevalier, au Trésorier des Guerres du pays de Bourgogne, pour gaiges et ceux des quatre écuyers qui serviraient sous lui le Duc de Bourgogne, sous les ordres de Noble Homme Maistre Jacques de Viennes, sire de Louvij, général Capitaine des dites guerres -

(dout copie conforme faite sur l'original déposé à la Chambre des Comptes de Dijon en 1777 le 31 Janvier -

Autres quittances dudit Jean du Tertre

1360

Jean du Tertre, chevalier, du 12 Avril 1360, donné à Robert Chennet, Trésorier de Bourgogne, pour lui, pour Guillaume le Bon aussi chevalier, de Guillaume d'Or, écuyer, et de 5 autres écuyers avec lui, tous servant dans la garnison de Honfleur, sous le commandement de Louis de Fou, écuyer, capitaine

Jean II du Tertre
(suite)

du dit lieu - - -

(Copie conforme faite sur l'original déposé
à la Chambre des Comptes de Dijon, le 31/1/1772)

Compte de lo歇¹³⁹⁹ de Nielk, Bailly de Lille,
commencé en fini en 1399 - dans
lequel il est dit que Gilles d'Egremont
vendit une rente viagère sur son fief
d'Egremont à Jean, fils de Jean du
Tertre et à Demoiselle le Cuillier, sa
femme -

(Chambre des Comptes de Lille, article des Domaines)

Jean du Tertre

III^e en du nom
(d'après Carpentier)
Chenaher, Sg² du
Tertre, Boursin, le Buisson
fils de Jean du Tertre
et d. demoiselle le
Cuillier (Agnes)

allié (vers 1388)
à Demoiselle Jeanne
de Bourdonville -
fille ainée de
Seigneur Jean de
Bourdonville
(dit à la Barbe)
Seigneur de
Ynguiermont, S^t Martin
Tardinghem en Boulonnais
et de Hasne de Melle

1387

Houstre du 22 Avril 1387.

(dout copie conforme prise sur l'original déposé
au cabinet de la Bibliothèque du Roy, rue de
Richelieu, signé par H² l'abbé Coupped)

Fait à la compagnie de Messire Guillaume
de Beilhac, chevalier, pour aller à l'aide
du Roy de Castille - ladite compagnie com-
posée de plusieurs chefs dont Jean du Tertre,
servant sous Guillaume de Vergon ou Vergy,
chenaher, Nicolas du Tertre sous sire de
Sempy, chenaher, du pays du Boulonnais
faisant en tout le nombre de
310 hommes d'armes de différents pays.
(reçu à Carcassonne le 22 Avril 1387)

1432

Jean III du Tertre
Jeanne de Bouronville
(suite)

dont est issue

Guillaume du Tertre
(c. apres 1390 -
épouse p.)

Martin du Tertre
Seigneur d'Esclémont
-en-Boulonnais
v. p. 8.

Delis du Tertre
allié à

Duselme d'Ordre
(Bénéalogie de la
Maison d'Igues)

Avoir servi par H^{me} la Comtesse de Luxembourg,
dame de Fienne-en-Boulonnais l'an 1432.
dans lequel sont repris les fiefs que Jacques
du Tertre tenait de sa terre et seigneurie
de Wimille près Boulogne, dans lequel est
aussi repris Jean du Tertre --
(lequel avoir est dans les archives de H² le
Comte de Béthune, présentement seigneur dudit
Wimille, par l'acquisition qu'en a faite
à H² de Créguy au château de
l'ouerain Houlin-en-Boulonnais)

1366 - 1371 - 1374-

Plusieurs comptes-rendus par
Jean Lohier de Nielles, Bailli de
Lille des années 1366 - 1371 - 1374
(Chambre des Comptes de Lille, bureau
des domaines)

1405

Guillaume du Tertre
1390. fils ainé de
Jean et Jeanne
de Bouronville
équier, seigneur
du Tertre, Bouron
le Buisson, Harden-
ghem, Embecque
Vicomte de Fienne
en Boulonnais
Écuyer des Ordonnances

Houste de la compagnie d'Enguerrand de
Bouronville, écuyer et capitaine de 50
escuiers reçus à Paris par Hesire Jean
de Vergy, Seigneur de Fourans, Maréchal
de Bourgogne, du 1^{er} Septembre 1405 -
dans laquelle est repris ledit
Guillaume du Tertre
(déposé à la Chambre des Comptes de Dijon
dont copie conforme du 31 Janvier 1787)

Guillaume du Tertre
1390 (suite)

allié en 1^{er} noz au 1420
à Damorselle de Licques
fille de sire Jean de
Licques, écuyer,
Seigneur de Vauvillers
morte ép.

allié en 2^{me} noz au 1431
à Marguerite (Rolidanges)
de Bernieulles -
fille de sire Adrien
de Bernieulles. chev.
Seigneur de Vauvillers
Haquingham, la Hotte,
lecluse en Boulonnais
Sœur de Gobere de
Bernieulles

dont est issu
Guillaume du Tertre
(après rapport p.)

Catherine du Tertre
alliée à Porez de Couppes
Seigneur de Pantay

Jacqueline du Tertre
alliée à
Thomas de Bernamont

1407

Quittance militaire donnée par Jean de la Haye,
Jean Huselot, Guillaume le Maréchal, Guillaume
du Tertre, Ysac de Berghe, Wiffart de
Neuville, tous esquires du pays de Picardie,
donnée à Jean de Pressy, receveur général
des Finances de Monsieur le Duc de Bourgogne
le 1^{er} octobre 1407.

(Déposé à la Chambre des Comptes de Dijon,
dont copie conforme du 31 Janvier 1787) —

1407-

Compte-rendu par Jean de Pressy, Receveur
général des Finances de Mons. le Duc de Bourgogne
Comte de Flandre, d'Orléans et de Bourgogne
le 22 Novembre 1407 -

dans lequel est repris ledit Jean de la Haye,
Jean Huselot, Guillaume le Maréchal, Guillaume
du Tertre, Ysac de Berghe, Wiffart de Neuville
tous esquires de Picardie, pour aller
à l'aide de M^e le Duc de Brabant à
l'encontre du Duc rouge.

(Déposé à la Cour des Comptes de Dijon,
dont copie conforme du 31 Janvier 1787)

1411-

Houstre fait à Boulogne le 3 octobre 1411, à
la bannière de sire Alain de Longueval
chevalier Bachelier, sous laquelle bannière
seroit ledit Guillaume du Tertre en qualité
d'écuyer des Ordonnances du Roi

(rapporté par Haudiquet de Blamont dans son
Traité de Généalogie fait en 1693 - page 515)

1426

Compte de Guillaume Chamel, receveur des
domaines de Tournehem du 30 Janvier 1426 -
qui dit reçu de Guillaume du Tertre pour
relief de 6 mesures de riez tenus en fief
du dit Chastel au relief de 25 sous parisien -
(dont copie conforme de l'original déposé à
la Cour des Comptes de Lille - le 17 Juin 1784)

1429 (ou 23)

Guillaume du Tertre
1390 -

allié à

Marquise de Bernuille
(suite)

Compte de Jean de Latre, receveur de la Chas-
tellerie de Tournehem l'an 1429

qui dit reçu de Cahier du Tertre dit Guillaume
à cause de sa femme, fille et héritière de feu Jean
de Liques, écuyer en son vivant, Seigneur de
Vaulx - Isdet Guillaume Tenant ladite Seigneu-
rie et Justice de Vaulx en fief du Chastel de
Tournehem par dix livres de relief et
tressfonds du Seigneur de Collombert -
(dont copie conforme le 17 Juin 1784)

1434 -

Compte du dit Guillaume Chamel du 29/1/1434
pour droits de relief payés pour la Chancellerie
de H^r le Comte de Charollais -

Reçu de Guillaume du Tertre pour le
relief de deux mesures de terre, gisant à
Tournehem 12 s.

(dont copie conforme de l'original déposé à la Cour des
Comptes de Lille - le 17 Juin 1784)

1468

Guilhaume du Tertre

I^{er} du nom
(suite)

Donation en parchemin du 22 Avril 1468 faite
par Martin du Tertre, frere dudit Guilhaume,
à Guilhaume dit Gallois, son neveu et fils,
de la Terre et seigneurerie d'Esclemy rapportée
au degré ci-après dudit Gallois.

Procuration et Donation en parchemin, att.
grasse authentique, par laquelle Guilhaume
du Tertre donne les terres du Tertre et de
Boursin à Guilhaume dit Gallois, son fils,
en faveur de son mariage avec Demoiselle
Marguerite de la Neufverve, passée par devant
Lancelot de la Haye, escuier, Bailli de Fienne
le 25 avril 1468 - (Scellée de sept sceaux)

1468

Quittance de relief en parchemin, donnée
par Jacques de Lempis, Baron d'Ordre,
à cause de sa dite Baronne a luy due
pour sa donation des Terres et nobles Tenne-
ments du Tertre et de Boursin faite par
Guilhaume son fils du 27 avril 1468

1468

Guilhaume du Tertre
II^{me} du nom dit Gallois
fils de Guilhaume
et de Demoiselle
Marguerite de Bernicourt,
escuier, 1^{er}g^{me} du Tertre,
Boursin, Hardingham
Esclémis, Embrocques
Vuestrethum -----

Contrat de mariage en parchemin, grosse
authentique, de Guilhaume du Tertre,
escuier, Seigneur du Tertre, Boursin,
Hardingham, Embrocques, Esclémis, Vicomte
de Fienne, Seigneur de Vuestrethum à
cause de Dame Marguerite de Bernicourt, sa
mère, escuier des ordonnances du Roy, →

Guillaume II du Tertre
dit Gallois

... Vicomte de Fiennes
esquier des ordonnances
du Roy

allié le 19 Mai 1468
à Demoiselle Marguerite
de la Neufvriès - fille
ainée de Lambert de
la Neufvriès, esquier,
Seigneur, et de Damoiselle
de

à l'Orme le 9 Mars 1468

dont sont issus

1^e Lambert (v.p.)
2^e Jacques du Tertre
Seigneur d'Esclemy
auteur de cette branche
et après rapporté p.

3^e Adrien du Tertre
Prieur de l'Abbaye
royale de Liege en Bou-
lonnais

4^e Marguerite du Tertre
a épousé
Philippe de Lempy
Seigneur de la Loze-

--- dans lequel comparaient en personne, l'
Guillaume du Tertre, esquier, 2^e desdits lieux
avec Damoiselle de la Neufvriès, fille ainée
de Messire Lambert de la Neufvriès, esquier,
Seigneur, passé devant Jean Bourret et son
compagnon, auditeurs à l'Orme le 19 Mai 1468
(signé sur le repli, brancé et scellé de 3 sceaux,
signé aussi sur le repli de Burnet)

1469

Branche servis par ledit Guillaume son père
pour les Terres du Tertre et de Bourrin, au
Seigneur de Lempy à cause de sa Baronnie
d'Ordre, de qui elles relèvent - 12 Mars 1469 -

1476 - 1477

Déclaration des fiefs et nobles tenements pris
pour parvenir à l'échange de la Province
du Boulonnais, entre Louis XI, Roi de France,
et le Comté et Souverain de la ville et pays
Boulonnais en 1476 - 1477.

dans laquelle ledit Guillaume du Tertre est
repris comme Seigneur des Terres, fiefs et
seigneuries du Tertre, de Bourrin et
autres lieux ---

(réglisse en parchemin recouvert en rouge,
déposé au dépôt des livres Terriers à la
Chambre des comptes à Paris, sur
lequel est écrit ... "Prise du Comté
de Boulogne en l'an 1477" et au
dos : armoire 25 côté 51)

Guilhaume II du Tertre
dit Balbes et
Dame Iselle Marguerite
de la Neufverie
dont sont issues
(suite)

5° Ysabeau du Tertre
a épousé Hesire
Flour de Calonne
escuier, Seigneur
de Ledinghem
le 27 Janvier 1507

6° Catherine du Tertre
a épousé
Enguerrand de
Herdigny
escuier, Seigneur
de Bertheulare-

1483.

10

Contrat d'arentement fait par Guilhaume
du Tertre, escuier, seigneur du Tertre, Bourrin
Vicomte du Tertre et autres lieux du domaine
ville de la Vicomté de Fierres ...

(Grosse authentique scellée encre rouge, du
12 Juin 1483 - L'on voit par ce sceau qu'il
écartelait de Bournonville, sa grand-mère, et
de Bernieu, sa mère - Ce titre original en
parchemin est chez M^e Dixmude de Montbrun,
en son château de Recq-en-Boulonnais -
J'en ai fait tirer copie devant notaire -
L'on voit d'après le sceau en bas de cet acte
que c'est avec raison que Charpentier,
le laboureur, et Audiquet de Blancourt,
le dit petit-fils de Jean du Tertre et de
Jeanne de Bournonville

Contrat de mariage du 21 Janvier 1507,
de Hesire Flour de Calonne, escuier, Seigneur
avec demoiselle Ysabeau du Tertre, assistée
de Guilhaume, son père, et de Dame Iselle
Marguerite de la Neufverie, sa mère, de
Lambert du Tertre, son frère, de Jaques
du Tertre, son frère, escuier, Seigneur
d'Ecdemy, d'Enguerrand de Herdigny,
mari de Marguerite du Tertre, sa soeur,
et de Catherine du Tertre, sa soeur,
tous enfants dudit Guilhaume ...

Lambert du Tertre

fil de Guillaume et
de Marguerite de la Neuville
escuier, Seigneur
du Tertre, Boursin
Vestrahem, Hardin-
ghem, Embrocq - Vicomte
de Fierques - Homme
d'armes des Ordonaunce
du Roi + 1524

allié à (nom)

Dame Jeanne de Harle
fille de Lire Nicole
de Harle, Baron
de Long -

dont sont issus

1° Gallas du Tertre

(ce après p.)

2° Jacques du Tertre

(dit de Harle)

(ce après p.)

3° Marguerite du Tertre

a épousé

Charles de Bergerie
escuier

dans le Comté d'Eure

..... dans lequel il est tel qu'au cas où il n'y ait pas d'enfant de ce mariage, que la dot de la future épouse retournera au profit de Lambert, suivant son traité de mariage avec Dame Jeanne de Harle passé devant Autoine de la Poterie,
escuier, Seigneur de St Maurice, Lieutenant-général à Boulogne - signé sur le replis Taulier -

(L'original est chez H² le Comte de Calonne
château de Lignière près Saumur en Normandie) -

1500 -

Rôle de monstre et revue faite à Boulogne
le 22^e jour de Novembre 1500 -

de 89 Hommes d'Armes et de 80 archers
présents, du nombre de 40 lances fournies
à l'ordonnaunce du Roi, notre sire étant
sous la charge et conduite de H² le Bastard
de Cardonne sa personne - y compris par
nous, Autoine de Gappame, chevalier,
commissaire à ce ordonne par H² les
Maréchaux de France -

Ladite Monstre seraient à l'acquit de H²
Pierre le Béne, conseiller trésorier des
guerres du Roi, notre dit Lire, pour le
quartier de Sculiet, Août et Septembre des
mêmes passés - desquels hommes d'Armes
et archers, les noms et prénoms suivent: --

Lambert du Tertre
(sicte)

ledit Lambert épousa
en 2^e m^e n^o les
demoiselle Marie de Fertin
fille de de Fertin
écuier.

dont sont issus

1^o François du Tertre
chanoin à la cathédrale
de Boulogne, puis
curé de S^r Pierre aux
Boeufs à Paris
(voir p. 19-20)
+ 1573

2^o Antoine du Tertre
(rapporté p. 14) (p. 15)
p. 19 - p. 20

a deux fils (p. 19)

a) Jean du Tertre
b) François du Tertre

(héritent en 1573 de
leur oncle François)

1^o Hommes d'Armes:

Honseigneur le Bastard de Cardonne
Jacques de Cardonne, lieutenant
Ferrande de la Rée etc..etc..

2^o Archiers

Adrien Le Brun, Bertrand de Castelnau
Philippe de Lempuy, Lambert du Tertre ... etc.
Nous, Autoine, seigneur de Gappame, chef com-
missaire dessus nommé, certifions aux gens
des comptes du Roy, notre Seigneur, et autres,
qu'il appartenira avou et visiter par forme
de monstre et revue, tous les susdits 39
Hommes d'Armes et 80 Archiers presents, du
nombre et charges dessus dit, lesquels sont en
bon, suffisant habillement de guerre, pour
servir le Roy, notre dit Seigneur, en fait de
guerres ou ailleurs où il lui plaira, ca-
pables d'avoir et de recevoir leurs gages
et sorties à aux ordonnées par y chisi-
gneur, et par eux desservies pendant les dits
quartiers de Juillet, Août et Septembre passés.
En Témoin de cela, nous avons signé le
présent rôle de notre main et scellé du
scel de nos armes les jours et an que dessus.
Signé Gappame -

(Copie certifiée conforme de l'original en
parchemin, déposé à la bibliothèque du
Roy, à Paris)

Lambert du Tertre
(suite)

1503.

15

Homme original en parchemin du rôle des Hommes d'Armes commandés par H^e de Cardonne en la ville de Boulogne, dans lequel est repris Lambert du Tertre au 27 Mai 1503 (chez M^r Fabre, avocat, en 1787, rue des Billettes au Marais à Paris)

1509 (1507)

Monstre originale en parchemin, de 39 Hommes d'Armes et 59 Archiers des ordonnances du Roi, commandés par H^e Hostore pour la garde et sûreté de la ville et chastelet de Boulogne, dans laquelle est repris le Lambert du Tertre, comme Homme d'Armes (l'original est chez M^r Fabre).

1509

Rôle de la monstre et revue faite à Boulogne le 19 Septembre 1509, de 30 Hommes d'Armes et 60 Archiers des ordonnances du Roi, faisant 30 lances sous la charge et conduite de lui sa personne, y compris pour le quartier d'Avril, Mai et Juin derniers, dans laquelle est repris le nom de Lambert du Tertre, Homme d'Armes.

(copie ^{en 1789} de l'original en parchemin déposé à l'Abbaye de S^r Martin à Paris)

1521

Annoncé et dénombré devant au Roi par le Seigneur Jacques de Luxembourg ---

Lambert du Tertre
(suite)

... chivalier de la Toison d'Or, par lequel il
déclare que Lambert du Tertre, seigneur, seigneur
du Tertre, de Bourdin, Vicomte de Fierne,
tient de lui 6 nobles fiefs du 29 Juillet 1521

1520

Revue faite à Boulogne de la troupe de son
Jean de Lafayette, seigneur de Pontibault
dans lequel Lambert du Tertre est reprise
ainsi que Antoine du Tertre, son frère,
écuyer et Homme d'Armes des ordonnances du Roi

1521

Terrier de la Seigneurie de Fierne p. 17
du 24 Juillet 1521 qui dit "Lambert du
Tertre, écuyer, seigneur, tient un fief qui
gît à Fierne, Tenne de quinze (?) etc.. etc...

1524.

Copie en papier du Testament de Lambert du
Tertre, écuyer, seigneur de ces lieux, par lequel
il reconnaît Ballas du Terre pour son fils
ainé, de son 1^{er} mariage avec Demoiselle
Jeanne de Harle. du 16 Avril 1524-

Repros dans un état remis par M^o d'Hozier,
généalogiste du Roi, qui est dans un car-
ton au Cabinet du Roi, pour les preuves
du généalogiste du Roi; ms Richelieu à
Paris (1787)

1558 - 1553

Sentence en parchemin rendue à la

Gallas du Tertre
fils de Lambert du Tertre
et de demouelle

Jeanne de Marle
écuier, 2^e du Tertre,
de Boursin, Neuf-
chastel, Cambrai

Vuestrethun -

Vicomte de Fienne
a épousé (1^{re} noces)

damouelle

Anselme de Croix

elle de Guillaume
de Croix, écuier,
Seigneur de Zwestig
(ou Zwestig) - et de
damouelle Angoule
de Pontchastel

dont est issue

1^e Jacqueline du Tertre
alliée en 1^{re} noces
à Philippe d'Agneville
Seigneur de Heerlaing
dont Anne d'Agneville
en 2^e noces à

Charles de Wuawrans
écuier 3^e de Seignure
2^e Michèle du Tertre

^{en}

Sénéchaussée de Boulogne du 5 Mars 1553ⁱⁱ
entre Antoine du Tertre, demandeur, pour
son quint de la Vicomté de Fienne et
autres fiefs situés à Hardingham -
et Gallas du Tertre, esquier, seigneur des-
dits lieux, son frère aîné, provenant de
la succession de Lambert du Tertre, leur
père (j'ai ce Titre)

1559

Transaction entre Antoine, fils puîné de
Lambert du Tertre et damouelle Jacqueline
du Tertre, la femme de H² de Wuawrans
du . . 1559 (j'ai ce titre)

1521
Registre du Terrier des fiefs et nobles Terre-
ments dépendant de la Terre et Seigneurie
de Fienne en Boulonnais, dans lequel ledit
Gallas du Tertre est reppres comme écuier,
Vicomte de Fienne, de l'année 1521 -
1523

Testament de Lambert du Tertre par
lequel il reconnaît Gallas du Tertre, son
fils aîné, pour son principal héritier du
16 Août 1523

(Rapporté dans la sentence arbitrale du 21
Mars 1578, citée par H² d'Hozier dans son
mémoire manuscrit renis au Cabinet des
Parchers à la Bibliothèque du Roy, rue de
Richelieu à Paris)

Gallas du Tertre
(suite)

a épousé en 2^e nuptie
damoiselle

Harie Regnaut
fille de Regnaut
écuier.

dont sont issus
1^o Jean du Tertre
(v. ci-après)

2^o Antoine du Tertre

3^o Marguerite du Tertre
alliée à
Pierre Roger
écuier, Seigneur
de S'germain le
Bellenard -

1524

16

Contrat de vente en parchemin fait par
Jacques du Tertre, fils puîné de Lambert
du Tertre et de Jeanne de Harle, en présence
de Gallas du Tertre, son frère, au profit
de Jean Cochet - passé par Guy Blondin et
Antoine Dauvergne, notaires à Boulogne du 15 Mars 1524
(signé dans les replis - Hagnier)

1525

Constitution de rente faite par Gallas du
Tertre au profit de Pierre de Wuavrans du
29 Juillet 1525 -

(reprise en la sentence arbitrale du 21 Mars 1528)

1526

Contrat et Constitution, fait par ledit Jacques
du Tertre au profit dudit Cochet le 21 Juin 1526
(en parchemin - signé sur le repli Hagnier)

1526

Contrat de mariage de M^e Gallas du Tertre,
- - - etc ... accompagné de M^e Jacques du Tertre
son frère, avec demoiselle Ermeline de
Croix, fille de M^e Guillaume de Croix, seigneur
de Zwestig ou Zuerstög, et damoiselle Angoile
de Pont-Chastel du 9 Juillet 1526 -

(signé Breton et scellé sur double en cire rouge)
L'expédition dudit 1527 contract du 10 octobre 1690, se
trouve chez M^e la Comtesse de Wuavrans à Paris
(je l'ai vu en 1791) -

Ballas du Tertre
(suite)

1527

contrat de constitution de rente fait par
Jacques du Tertre du 20 Septembre 1527

77

1532

Avoué et dénombrément servi au Roi par
Mme la Comtesse de Luxembourg à cause de sa
terre et Seigneurie de Fiennes, dans lequel il
est dit que Ballas du Tertre, écuyer, seigneur, 2^e
du Tertre, de Boursin et autres lieux, tenait
en fief et toute Seigneurie, le fief et Seigneuri-
e de VuestreThun, siant en la paroisse de
Leulinghem, mouvant de Guisne, ainsi que
dans les paroisses de Bazenghem et de
Haudembert où il y échus par le trespass de
Damoiselle Marguerite de Bernicil, sa
grand-mère, un autre fief situé au village
d'Haudembert qui lui vient de son père
de Marles, son beau-père, un autre audit
Fiennes, mouvant aussi dudit fief de Guisne,
un autre à Hardingham au même lieu,
un autre à Boursin tenu par Tassin de
St George, un autre au même lieu.

Ilem la Vicomté de Fienne.

Ledit avoué en date de 1532 se trouve chez
le Comte de Béthune à Couverain Houlle en
Boulonnais à cause de sa Terre de Vuimelle.

1550

Procès verbal de sa redaction à la Coutume du
Boulonnais dans lequel Ballas du Tertre, écuyer

Seigneur au Verbe ... fait en 1550 ¹⁸
1552

Lettre de Convocation pour l'Assemblée de
Convocation de l'Arrivée-Ban de la Noblesse
du Boulogneais de 1552

~~1552~~. 1552

Gallas du Tertre
(suite)

Acte de célébration de mariage donné par
le sieur Pierre de Laire, prêtre, curé, propriétaire de
l'église paroissiale de Boursin, délivré le
2 avril 1552 par lequel il déclare qu'il a épousé
en Sainte Eglise dudit Boursin, Messire Gallas
du Tertre et demoiselle Marie Regnaut, le
2 avril 1552.

1553

Leutenece en parchemin du 5 Mars 1553.
(rapporté ey auant a l'article de Lambert (p. 14-15)

1559

Contrat de mariage de Philippe d'Signeville,
escuier, Seigneur de Herselaine avec
Jacqueline du Tertre, fille de Gallas du Tertre
dans lequel est repris Lambert du Tertre
son grand-père - passé à Boulogne le 27/9/1553
(la copie en 1789, se trouve chez M^e de Wauwans
et M^e du Fayet)

1559

Transaction passée entre Antoine du Tertre,
fils puîné de Lambert du Tertre et demoiselle
Jacqueline du Tertre, dame de Wauwans de 1559
par devant Jacques de Thismbronne collationnée

.. par Ollon -

79

1559

Sentence rendue en la Sénéchaussée de Boulogne le 14 Novembre 1559 qui adjuge à Samoiselle Marie Regnault, veuve de Ballas du Tertre, le tiers de son domaine, à prendre sur tous les biens de feu son mary, échus à ladite Jacqueline du Tertre de son premier mariage avec demoiselle Anselme de Croix ... Feuilles 64 et 65 des registres de la sénéchaussée de Boulogne

1561

Transaction en parchemin passée le 3 Février 1561 entre le dit Antoine du Tertre et ladite dame de Wuawans pour la partie de son quint dans les biens délaissés par Lambert du Tertre son père -

Février 1561

passée à Boulogne par devant Brissart et Duboist, signé sur le repli Hagner

1573

Testament en parchemin de François du Tertre chanoine à la cathédrale de Boulogne puis curé de St Pierre aux boeufs à Paris, fils de Lambert du Tertre et de Marie de Fertin du 29/2/1573 par lequel il lègue à Dame Marie Regnault veuve de feu Ballas du Tertre, son frère -

à Anne d'Agneville sa petite nièce

à Jean du Tertre, son neveu, fils d'Antoine

à Jean du Tertre, son neveu, fils de Ballas

Jean du Tertre
écuier, fils et héritier
en partie de

Ballas du Tertre
et de Samoiselle

Marie Regnault
+ 1590
allié en 1582

à Marguerite de
Mesghem -

fille de Louis de
Mesghem, écuier
seigneur du Beaucq
et de Senoiselle

Marie de Longfossé
Dame de la Calle
et de Masure

(elle s'est remariée
à Antoine de

St Martin écuier
Seigneur du Trait
+ 1623

dont sont issus
entre 1582 et 1590

19 Eudes du Tertre
et après rapport p.

et Jean du Tertre

Seigneur de Hon

Houtgarden
héritier de son fr. François

et héritier en partie de Ballas du Tertre. ²¹

Le

Jean du Tertre
(suite)

et

Marguerite de Mesghem

dont sont issues

1° Esdras

2° Jean

3° Marie du Tertre

4° Louis du Tertre

à François du Tertre, son neveu, fils d'Antoine²⁰
à Marguerite du Tertre, sa nièce, fille de Ballas
le surplus aux pauvres -

Signé Paul Bontemps et Philippe Cathereaux,
notaires royaux au Chatelet à Paris

1578

Sentence arbitrale rendue entre Jean du Tertre, seigneur desdits lieux, fils et héritier
de Ballas du Tertre et Charles de Wuavrans
écuyer, seigneur de Fesquerre comme mari de
Demoiselle Jacqueline du Tertre, fille dudit
Ballas, concernant les difficultés provenues
entre eux par l'héritage de Lambert du Tertre
leur grand-père commun ..

fait à Montreuil s mer le 10 Mars 1578
signé Lefat, Guillaume d'Orlans, Henry Haut,
Guy Disque, Celot Soult

1577

Arrêt en parchemin du Parlement de Paris
du 18 Janvier 1577

entre Jean du Tertre, écuyer, Seigneur
desdits lieux et Charles de Wuavrans comme
mari de Jacqueline du Tertre, qui adrige à
Jean du Tertre, son demi-frère, les parties
de biens qui devaient lui revenir de l'héritage
de feu Ballas, leur père

1578

Sentence arbitrale rendue entre Jean
du Tertre, Seigneur desdits lieux, fils

Jean du Tertre
(suite)

et héritier en partie de Ballas du Tertre,²¹
et de Demoiselle Marie Regnault..
et Charles de Wuwrans, écuyer, seigneur
de Lesquere, comme mary de Demoiselle
Jacqueline du Tertre, fille dudit Ballois,
concernant les différentes parvenues entre eux
pour l'héritage de Lambert du Tertre, leur
grand-père commun.

Passé à Montreuil sur mer le 10 Mars 1578
signé adjet - Guillaume d' Athar, Henri Hasst
bij Disque, Belot Drut - par minute originale
sur papier -

Déclaration et devou rendue par votre sentence.
Housieu le Sénéchal du Boulonnais...
Demoiselle Jeanne Disque, dame du Hennil
ayant droit de Charles de Wuwrans, mary
et baïl de Demoiselle Philippotte de la Roque,
sa femme - laquelle a été condamné entre
les mains de Jean du Tertre, écuyer
seigneur de Boursin, la somme de

le 19 Mars 1558

1579

Donation faite par Jean Vigneux à Jean
du Tertre, écuyer, pour immeubles.

fait à Boursin le 1579

1581

Contrat en parchemin d'acquisition faite
par Noble Homme Jean du Tertre, écuyer
seigneur desdits lieux, d'une partie de biens

Jean du Tertre
(suite)

... relevant de l'Abbaye de Læque en ~~ce~~
Boulonnais du 4 Novembre 1581
par devant Antoine Chinot, écuyer, seigneur
du Val, Lieutenant général à Boulogne.

1582

Secret de Nantissement en parchemin accordé
à Jean du Tertre, écuyer, seigneur de Bourrin,
par Antoine d'Estrée, chevalier des ordres du
Roi, conseiller d'Etat, capitaine d'une compagnie
de 50 hommes d'armes des ordonnances,
premier Baron, Sénéchal et Gouverneur du
Boulonnais 15 Février 1582.

1582

Contrat de mariage de Jean du Tertre,
écuyer, seigneur du Tertre, de Bourrin et autres
lieux - avec Damoiselle Marguerite du
Mesghem, accompagnée de Louis du Mesghem
écuyer, seigneur du Breucq et de Damoiselle
Hélène de Longfossé, dame de la Salle
et de Hazire, ses père et mère
passé à Desoranne en Boulonnais, par devant
Jean Fourcroij et Louis Dauverdoin, notaires
royaux le 3 Juillet 1582

1583

Reconnaissance de Jean du Tertre, écuyer
seigneur desdits lieux, donné à Hes les Com-
missaires du Roi, pour la confection du pa-
pier Terrier de la ville de Calais et pays
reconquis du 27 Août 1583

1586

23

Quittance de relief payée par Jean du Tertre
écuyer, seigneur des dits lieux, pour un fief
et noble Tenement qu'il Tenant de la Baronne
de Belbrunne du 9 Juin 1586
signé Brigny -

Quo

1586

Quittance du receveur de la Baronne de
Bellebrunne pour le droit seigneurial de
3 mesures de prés que Charles de Wuawrans
et Philippotte de la Roque, cèdent à Jean
du Tertre, écuyer, Seigneur du Boursin
signé Flahaut. le 9 Novembre 1586

1587

Contrat d'acquisition (en parchemin) fait par
Jean du Tertre, écuyer, seigneur desdits lieux,
stipulant pour Jean, son fils puîné,
par devant Gabriel Daumerie et Francois du Bus,
notaires royaux à Boulogne le 21 Avril 1587

1587

Quittance de Droit seigneurial par Adrien de
Fresnois, écuyer, seigneur de Bertamlaire.
Donnée à Jean du Tertre, seigneur du Tertre
et de Boursin, pour un noble fief que ledit
Jean du Tertre avait acquis de Charles de
Wuawrans, au nom de Jean du Tertre,
son 2^{me} fils - signé Fresnois le 4 Décembre 1587

1590

Testament de Jean du Tertre écuyer, seigneur
du Tertre et de Boursin du 8 Avril 1590

Jean du Tertre
(suite)

Jean du Tertre
(fem)
et Marguerite
de Hesghem

1 de Jean au Terre
4 Avril 1590 Testament de Jean du Tertre
repris dans l'inventaire fait par justice à la
mort de Mme Marguerite de Hesghem, par devant
Vasseur, notaire royal à Harquise, à la requête
des deux du Tertre, fils et principal héritier
dudit Jean du Tertre du dernier Octobre
1591

Transaction passée entre Jacques du Tertre
Seigneur d'Escoeffans le Henin, et
Damoiselle Marguerite de Hesghem, veuve
de Jean du Tertre, écuyer, seigneur de
Boursin - et icelle Dame ayant le gou-
vernement des enfants dudit Jean du Tertre
pour parties de Cessives - Passé à
Boulogne par devant Guillaume Cramdale
et Gabriel du Brocq, notaires royaux -
signé du Tertre - Marguerite de Hesghem
Gab Cramdale - Gabriel Dauvergne

le 23 Janvier 1591

1591

Decharge accordée par le gouvernement
de Boulogne à la veuve de Jean du Tertre
pour l'imposition à laquelle elle aurait été
cotisée pour l'Orière-Banc du 7 Mai 1591

1623

Testament de Marguerite de Hesghem
veuve en 1^{re} noces de Messire Jean
du Tertre du 18 Juin 1623 -
en faveur d'Ecdras, son fils ainé

Esdras du Tertre

Escuyer, Seigneur
du Tertre, de Bourdin
et autres lieux
fils ainé et héritier
de Jean du Tertre
et de Dame du Hesghem

allié en 1608

Demoiselle Adrienne
de la Pasture

fille de feu Jean
de la Pasture

écuyer, Baron
de Courset
et de Demoiselle

Jeanne du Boist

dont sont issus

1° Louis du Tertre

(v. cy après p.)

2° Michel du Tertre

3° Gabriel du Tertre

Ils furent assassinés en
sortant de l'église
de Bourdin, par Charles
de Martrave -
et leurs corps gisent
dans le choeur de
l'église de Bourdin -
leur mère y est aussi
inhumée -

de Jean au nom

de Demoiselle Marie du Tertre

de Louis du Tertre

leurs fils et fille

passé devant Charles Neuville, notaire

à Boulogne

le 30 Juin 1623.

1600

Transaction passée entre Antoine de l'Martin,
écuyer, Seigneur du Trait - et Marguerite du
Hesghem, sa femme, veuve en 1^{re} noces de
Jean du Tertre, écuyer, Seigneur desdits lieux

et Esdras du Tertre, fils ainé dudit
Jean et de ladite Demoiselle du Hesghem,
et Jean du Tertre, leur fils puîné - .

passé à Boulogne devant Scotte et Dadart
Parents, notaires royaux le 12 Décembre 1600

1606

Transaction passée entre Jacques du Tertre
Seigneur d'Escoeuillant et Demoiselle Mar-
querite du Hesghem, veuve de feu Jean
du Tertre, père dudit Esdras qui prouve
la filiation dudit Esdras -

Ledit acte passé devant Guillaume Cramdale
et Gabriel Daubergne, notaires à Boulogne

le 12 Janvier 1606

1608

Contrat de Mariage en Parchemin d'Esdras
du Tertre, écuyer, Seigneur du Tertre et
autres lieux, assisté de Demoiselle Marguerite

aux dessus lieux

Esdras du Tertre
(suite)

et

Adrienne de la Pasture

dont soutiens
(suite)

4^e Robert du Tertre

(cy après rapporte
n.

5^e Marie du Tertre

6^e Suzanne du Tertre

7^e Adrienne du Tertre

26

du Hesghem, sa mère, femme en l'"noce
d'Antoine de St Martin, écuyer, Seigneur des
dits lieux, d'Antoine de Poerquigny, écuyer,
Seigneur de Hercelaine et du Faye, son cousin,
de Jacques de Levriens, écuyer, Seigneur de la
Chapelle, son cousin, de Jean d'Isque
écuyer Seigneur de Follinghem, son cou-
sin issu de germain — avec Demoselle
Adrienne de la Pasture, assistée de
Jeanne du Bois, sa mère, femme en l'"
noce de François du Blaisel, écuyer, Seigneur
desdits lieux, de Michel de la Pasture, écuyer
Seigneur Baron de Courset, Norroij, Envoiug,
la Pasture et OffreThun, son frère, et de
Demoselle Madeline de Houtchij, sa femme,
et de Demoselle Anne de la Pasture,
sa (veuve (?) sœur —

Passé à Désesvre par Bœtvin, notaire royal
insinué à Boulogne ^{signe} le 14 Fevrier 1608

1610

Peut être d'hypothèques en parchemin
rendue au profit d'Esdras du Tertre
écuyer, Seigneur du Tertre et autres lieux,
par devant Leverassur, Lieutenant général
de la sénéchaussée de Boulogne le 5 Août 1610

1615

Huse de fait accordée en faveur d'Esdras
du Tertre, écuyer, seigneur desdits lieux

Esdras du Tertre
(suite)

... du Tertre et de Bourrin en la se-
neschauessie de Boulogne, par Philippe
de Faimincourt, lieutenant général -
signé Potentier le 20 Octobre 1615 -
1628

Lette de Convocation de la Noblesse
du Boulonnais du 5 Avril Aout 1628
1628 signée d'Aumont
gouverneur

Procès Verbal des 3 Etats de la province
du Boulonnais du 5 Decembre 1628
par lequel Esdras du Tertre est nom-
mé député à la Cour par le corps
de la Noblesse pour les affaires de
la Province -

Louis du Tertre
chevalier, seigneur
desdits lieux, de
Beauval, Cambresque,
Colhant, Barisot, -
Capitaine Major
depuis Maistre de Camp
de Cavalerie
fils ainé et prun
capal héritier de
Messire Esdras du
Tertre

allié à

1649
Contrat en parchemin de Louis du Tertre
chevalier, seigneur du Tertre et de Bourrin
de Beauval, [Cambresque], Colhant, Barisot, etc..
principal héritier d'Esdras du Tertre et de
Damoiselle Adrienne de la Pasture,
assisté de Messire Jacques de la Pasture
escuier, seigneur d'OffreThun, son cousin
germain, et de Damoiselle Anne de la
Pasture, veuve de H^e Girault de Fesnois
escuier, seigneur de Berthembois, sa cousine
avec Damoiselle Marie de Honchij
assistée de Messire Antoine de Honchij
seigneur de S^r Martin, Norroij, Caeron

Louis du Tertre

allie en 1649 à

Damoiselle Marie

de Monchy,

fille de Messire

Antoine de Monchy

chevalier, seigneur

de St Martin, Norroy.

Caron, Hou de Bourron

- valle et autres lieux

et de Charlotte de

Brouilly

dont sont issus

1^o Antoine du Tertre

(ex aperçu p.

2^o Esdras du Tertre

3^o Nicolas du Tertre

chanoine à Luzarche

4^o Francois du Tertre

Seigneur de Beauval

5^o Louise du Tertre

allie à Louis de Rogné

escuier, seigneur de

Cambremont -

+ autres 6-7-8-9-

Mout de Bournonville, son père, veuf ^{de} de défunte Dame Charlotte de Brouilly, mère de ladite Damoiselle, de Dame Anne de Calonne femme en 2^e noces dudit Seigneur de St Martin, de Jean de Monchy, seigneur de Norroy et de Dame Suzanne le Caron, sa femme, de Messire Antoine de Monchy chevalier, seigneur du Cassau, frères de ladite Damoiselle, passé devant Honnigny, notaire royal, à Desvresne le 17 Septembre 1649 insinué ledit jour au bailliage de Vieux-Berquin - signé Bocquillon -

1664

Arrêt de la Cour des Dîmes en parchemin contradictoirement rendue entre Louis du Tertre défendeur, et le Procureur Général de ladite Cour, demandeur, qui dit:

"La Cour faisant droit sur l'instance, a renvoyé et renvoie ledit Louis du Tertre, de l'assignation à lui donnée, à la requête dudit Procureur Général pour suite et diligence de Thomas Brousseaux - Ce faisant l'a déclaré et déclare Noble, et issu de noble et ancienne race et lignée, pour lour par lui et sa postérité née ou à naître en loyal et légitime mariage, des priviléges attribués ... etc ... etc ..."

coups au verre.

7^e Marie de Honchij
sont issus (suite)
6^e Geneviève du Tertre
alliee à Charles de Campagne
escuier, sg^r du Trait
7^e Marie du Tertre
alliee à Pierre le Charpentier
escuier, sg^r de Lonchamp
8^e Anne du Tertre

9^e Charlotte du Tertre

Antoine du Tertre
chevalier, seigneur de
Beauval, La Hareg, la
Vienne, Colhaut, Barret
H^e de Bouronville, Ca-
vron, Etoquette, Cam-
bresque -

Capitaine des Gardes
de son altesse H^r l'Electeur
de Cologne -

Fils aîné et principal
héritier de Louis du Tertre

et de dame Marie
de Honchij

allié en 1686 à

... rendue et prononcée le 28 Avril 1664 ¹⁶⁹

1697

Des charge de la recherche des traitants, et
Certificat de Noblesse accordé à Louis du Tertre
seigneur de Beauval, par Huronyme Bignon
Conseiller intendant de Picardie et Boulon-
nais - signé Bignon du 20 Décembre 1697

Cet arrêt est consigné dans le Grand
Nobiliaire de Picardie, déposé en l'abbaye
S^r Faron à Meaux -

dont copie conforme —

1686

Contrat de Mariage en parchemin, de Hessire
Antoine du Tertre, chevalier, seigneur de Beauval,
la Hareg, la Vienne, Colhaut, Cambresque, Barret
Etoquette, Cavron, Hont de Bouronville, le Desert
- et autres lieux - Capitaine des Gardes de
Monsieur l'Electeur de Cologne, fils aîné

et principal héritier de Hessire Louis du Tertre,
chevalier, seigneur desdits lieux, et de Dame de

Honchij, - assisté de Hessire Pierre de
Mailly, chevalier, seigneur de RenThy, au nom

et comme porteur de procurations des sieur
et Dame du Tertre ses père et mère -

de Hessire Robert du Tertre chevalier -

sg^r de Colhaut, Capitaine et Major de Cavalerie

au Régiment de Montéclair, son oncle -

de Hessire Jean de Honchij, chevalier ---

Antoine du Tertre
allié en 1686 à

Damoiselle Jacqueline
du Tertre
fille et héritière
de Messire Ambroise du
Tertre, chevalier, sg^r de
Lare .. etc.. etc

Colonel du Régiment
de Schülembert
après rapport p.

dont sont issus

1^o Augustin du Tertre
et après p.

2^o Marie du Tertre
alliée à Messire Charles Henry

des lions, chevalier
seigneur de Théville

(dont 1 fille morte sp.)

3^o Antoine du Tertre
4^o Ambroise du Tertre

5^o Jacqueline du Tertre
alliée à Anne-François
de Guisebaen, chevalier
sg^r de l'Espinou,
Fromesant, Elaple-

... seigneur de Norroy, son oncle, de Hessine⁵⁰
Jean-Baptiste de Honchij, chevalier, seigneur de
Harguise, de H^t Cavel, Baron de Sempis - Haëste de
Camp, Brigadier des Drances du Roy, etc.. etc.. son
cousin -

avec Damoiselle Jacqueline du Tertre, Dame
du Hainil, Ecouffans, Laire, Roiller, Helle, la
Holle, Louvigny et autres lieux, fille et unique
héritière de Messire Ambroise du Tertre, chevalier,
seigneur desdits lieux, Lieutenant-Colonel
du Régiment de Schülembert, et de
Damoiselle Bonne de Cavel, épouse et mère
assistée de Dame de Buscat, veuve de Messire
Antoine de Rocquigny, chevalier, seigneur de
Patchouse, son cousin issu de germain,
... passé devant De brusque et le Roy, notaires
royaux à Hontrœul.

Insinué à Boulogne	le 9 Février 1686
à Elaple	le 20 Février 1686
à Désurisme	le 30 Mai 1686
à Alondrefort	le 5 Juillet 1686.

1693-

Transaction entre Messire Antoine du Tertre
chevalier, seigneur desdits lieux, fils aîné et prin-
cipal héritier de H^t Louis du Tertre et de Dame
Marie de Honchij - et Esdras du Tertre
chevalier, seigneur de Rond, son frère, et de dames
Louise-Marie du Tertre, Anne du Tertre et
Geneviève du Tertre, ses frères et soeurs, comme

Antoine du Tertre
(suite)

et Dame Jacqueline
du Tertre
dont sont issus
(suite)

6° Claude du Tertre
chevalier, seigneur
de Rousigny -
Mousquetaire de la
garde du Roi
mort sans alliance

7° Philippe du Tertre
cy après p.

8° Timoleon du Tertre
cy après p.

9° Harc Therese du
allié à ¹⁹Hessire
Tertre

Adrien de Cignand
équier, seigneur de Thu
beauville et en l'isla
à Hessie de Hailly, chev.
seigneur de Rentz et La Vuu
mort sp.

10° Jean-Jacques du
Tertre
cy après p.

... légataires de Messire Robert du Tertre ⁵¹
chevalier, seigneur de Colhaut, leur oncle ...
passé par devant La Taignant, notaire royal à
Boulogne sur Mer le 16 Mai 1693
1698

Brevet en parchemin qui constate que la maison
du Tertre a toujours porté pour armes :
"Fond d'argent, à trois aigles éployés de gueule
becquées et membris d'azur, posés deux et un.
Pour supports deux perroquets. Pour cimier
un vol éployé de gueule."

signé d'Hozier, conseiller du Roi - Garde
de l'Armoirial général de France -

en date du 8 Août 1698 -

1699

Sentence en parchemin rendue en la Sasse
chaussee de Boulogne, entre Messire Louis du
Tertre et Dame Marie de Monchy - et Antoine
du Tertre, leur fils ainé ... du 4 Juin 1699

1705

Arrêt de Noblesse rendu par M^e de Bernage,
Intendant de la Généralité d'Amiens,
en faveur d'Ambroise du Tertre, chevalier
seigneur d'Ecouffant, père de Dame Jacque-
line du Tertre et femme dudit Antoine
du Tertre qui dit que "Le Seigneur
de Rousseville, Procureur du Roi, ait à
faire note dans son Catalogue des Nobles

Augustin du Tertre
1687 -
1687 -

Chercheur - seigneur de
(v. ci-contre)

L'un des cent chevaux
légers du Roi, fit toutes
les guerres de Louis XIV
fut blessé aux deux batailles
de Malplaquet et Rumilly

Fils ainé de Messire
Antoine du Tertre
et de Dame Jacqueline
du Tertre

allié en 1719 à

Damoiselle Marie Antoinette

Alexandrine de Créquy

Dame de Beauvois

fille ainée de

Messire Henry Alexandre

de Créquy, chevalier

Marquis de Hermonville

et de Dame Charlotte de

Hannaye. Dame

de Beauvois, Lacour

et autres lieux

dont sont nées

. de la Province de Picardie, de la noble et illustre famille du Tertre

en date du 24 Décembre 1715

1687

Extrait de Baptême d' Augustin du Tertre
du 4 Septembre 1687

1719

Contrat de mariage de Messire Augustin du Tertre, chevalier, seigneur de Laire, Roiller, Cormont en partie, Niel, La Motte, Etoquette, Colhaut, Cambriq, Barisel, Cauvin, Mont de Bourneville et autres lieux, fils ainé et principal héritier de Messire Antoine du Tertre chevalier, seigneur desdits lieux, et de Dame Jacqueline du Tertre, Dame d'Escaufant, et autres lieux — L'un des Cent Chevaux-légers de la Garde du Roi - assisté de ladite Dame avec sa mère -

avec Damoiselle Marie Antoinette Alexandre de Créquy, Dame de Beauvois, Lacour, Campy, les Foursaux et autres lieux, fille ainée de Haut et Puissant Seigneur Messire Henry Alexandre de Créquy - chevalier - Marquis de Hermonville, Baron de Bernieulle, Seigneur de Vlenghen, Vicomte de Rue, Outre, Campy, Hachiel et autres lieux — et de Haute et Puissante Dame Marie Charlotte de Hannaye, assisté de ladite Dame, sa mère — Dame de Beauvois

Augustin du Tertre

et

Alexandrine de Creguy
alliés en 1719

dont sont issus

1^o Robert Augustin du Tertre

Capitaine de Cavalerie
au R^g du Royal-Roussillon
mort sans alliance

le 24 Juillet 1749

2^o Marc Antoine Augus-
tin du Tertre

Docteur en Sorbonne
Chanoine au chapitre
de la cathédrale de Boulogne
mort le 6 Octobre 1765

3^o Louis Alexandre du Tertre
v. 44 après

4^o François Alexandre
du Tertre

Premier page du Roy
à la petite écurie en 1750

puis Capitaine de
Cavalerie au R^g
de Royal Lorraine

Tué à la bataille de
Crescent en 1758
sans alliance.

53

- de Haut et Puissant Seigneur Hesuire Louis-Marie de Creguy, chevalier, Marquis de Hesmond et autres lieux, son frère -
- de Hesuire Robert de Creguy, chevalier de l'ordre de St Jean de Jérusalem, son frère -
- de Très Haut et Très Puissant Seigneur Marc-René Le Voyer de Paulmy d'Argenson, Garde des Sceaux de France, son cousin paternel -
- d'Illustissime et Reverendissime Seigneur François Lefèvre de Caumartin, évêque de de Vannes, son oncle paternel -
- de frère Lefèvre de Caumartin, chevalier de l'ordre de St Jean de Jérusalem, Commandeur de Chantecaine et de Vualpont, son oncle paternel -
- de Haut et Puissant Seigneur Louis Urbain Lefèvre de Caumartin, chevalier, Seigneur de Caumartin, Marquis de St Ange, Comte de Morel - Conseiller d'Etat, cousin paternel
- de Haut et Puissant Seigneur Hesuire Louis François Lefèvre de Caumartin, chevalier, Seigneur de Boismes, Conseiller du Roy, Maître des Requêtes ordinaires en son hotel cousin paternel
- de Hesuire Victor Augustin Lefèvre de Caumartin, chevalier, seigneur d'Argouze - chevalier de l'ordre de St Jean de Jérusalem, cousin paternel -

- Augustin du Tertre et de Frère Henry Perrot de St Didier, chevalier
 de l'Ordre de St Jean de Jérusalem. Com-
 mandeur de Villers au Liège. cousin paternel.
 Alexandre de Créquy (fin) - de Haut et Puissant Seigneur Louis Vincent
 de Belloy, chevalier, seigneur de Frameire
 cousin paternel.
 - de Haut et Puissant Seigneur Guillaume
 Alexandre de Vieux pont, Marquis de Vieux pont
 Lieutenant-général des Armées du Roi, cousin
 paternel.
 - de Haut et Puissant Seigneur François Bonard
 de Créquy - Lieu et Comté de Canape, d'Ourie
 et autres lieux - Maistre de Camp de Cavalerie
 son cousin.
 - de Messire Antoine Augustin de Hannaije
 chevalier, seigneur de Et Camp tally et autres
 lieux, son oncle maternel.
 passé devant Lacomme, notaire, Cormel et Lion
 à Hesdin le 8 Mai 1719

1750

Certificat de M^e d'Hozier, Genealogiste de France
 pour la preuve de François Alexandre
du Tertre, leur fils, reçu page du Roi
 à la petite écurie du 27 Juin 1750

Louis Alexandre Vicomte du Tertre, chevalier, Vicomte en partie
 des mêmes lieux - Seigneur de Lacre, Roulers, d'une
 partie du village de Cormont, Nuelle, La Hotte,
 Beaufossé, Etoquette, les Fourcaux, La Clise,
 Colhaut, Barisel, Caubercq, Franc-aldeux, Lacourt
 et autres lieux - d'une partie de Bourquin -

Cy devant Cornette de Cavalerie au Régiment
 du Royal-Roussillon par brevet du Roy

du 27 Juillet 1745.

Capitaine par commission du Roy

du 1^{er} Mai 1757

Major par brevet du Roy du 6 Juin 1758

allié en 1^{ere} noces à

Marie Agathe du Tertre, fille de Timolion du Tertre
 chevalier, seigneur d'Escoiffant etc etc
 et de Marie Catherine Chartonnet, fille de
 Joseph Chartonnet, écuyer -

sans Postérité

allié en 2^{em} noces à

Damoiselle Andree Françoise Maximilienne de Fléchin
 Dame d'Ignacourt, petit Berlincourt et
 autres lieux - née Comtesse du S^r Empire
 fille de Messire Joseph Hyppolite Alexandre
 de Fléchin, chevalier, seigneur, Marquis
 de Wamin etc .. né Comte du S^r Empire
 et de dame Henriette Marie de Honchy, Dame
 de Talmont, Ignacourt, Givency .. etc .. etc ..

de Louis Alexandre du Tertre et Andree de Flecken ⁰⁶
sont lesus

- 1^o Alexandre Maximilien du Tertre
né à Montreuil sur Mer le 24 Février 1774
- 2^o Charles Henry du Tertre
né à Montreuil sur Mer le 20 Février 1775
- 3^o Charles Emmanuel du Tertre × Maximilien -
né à Montreuil sur Mer le 29 Juillet 1776
Chevalier de Halle
- 4^o Marie Flavie Theodore du Tertre
née à Montreuil sur Mer le 30 Juillet 1778 -

Ici se Termine le cahier de Louise du Tertre
fille d' Alexandre du Tertre -

Annexe -

Pris dans le Catalogue des Gentilshommes
d'Artois, Flandre et Hainaut et de Picardie
ayant pris part ou envoyé leur députation aux
Assemblées de la Noblesse pour l'Election des
Députés aux Etats Généraux de 1789

Seinechaussee du Boulogneais
Procès Verbal de l'Assemblée des 3 Ordres — 16 Mars 1789

Louis Alexandre Dutertre à cause de ses sigres de Lavaux
et Cormont en partie .

Dame Marie-Catherine Chartonnet, veuve de M^e Timoleon du
Tertre de Nielles, à cause de sa sœur de Presnelles —

Antoine-Henri Dutertre, chevalier de St Louis, commissaire
des guerres de la Décision de Picardie —

Baillage de Montreuil sur Her

Louis Alexandre Dutertre 1^{er} du fief de Caen en Boining

Marie Antoine Dutertre Chevalier de S^r Louis-